

DOSSIER D'HISTOIRE

SYNOPSIS

DU LOUVRE AU PALAIS DE BUCKINGHAM, DES BAS-FONDS DE PARIS AU SIÈGE DE LA ROCHELLE... DANS UN ROYAUME DIVISÉ PAR LES GUERRES DE RELIGION ET MENACÉ D'INVASION PAR L'ANGLETERRE, UNE POIGNÉE D'HOMMES ET DE FEMMES VONT CROISER LEURS ÉPÉES ET LIER LEUR DESTIN À CELUI DE LA FRANCE.



Vous pouvez organiser une projection, pour vos élèves, du film
LES TROIS MOUSQUETAIRES - D'ARTAGNAN

à la demande durant toute **L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**.

Tous les cinémas ont la capacité d'accueillir ces
PROJECTIONS SCOLAIRES AU TARIF DE GROUPE.

Il vous suffit pour cela de contacter votre cinéma de proximité.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le site Zérodeconduite :
contact@zerodeconduite.net / 01 40 34 92 08

PASS CULTURE

Les projections au cinéma sont éligibles à un financement par la part collective du Pass Culture, y compris pour les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} depuis septembre 2023. Pour en profiter, rendez-vous sur la plateforme [ADAGE](#) de votre académie.



INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

Le film de Martin Bourboulon trouve sa place dans le programme de 5^e qui fait une large part aux questions politiques et religieuses de la France moderne. L'action située pendant le règne de Louis XIII permet de faire le bilan des transformations de la période précédente – évolution du pouvoir royal, tensions sur les questions religieuses – et des tensions qui conduisent au pouvoir absolu de la période de Louis XIV.

En partant des situations présentées dans le film, il est possible de rayonner vers les différents enjeux qui les sous-tendent :

- Les relations de la noblesse au pouvoir royal,
- L'organisation du pouvoir entre le roi et son conseil, avec l'influence de l'entourage royal,
- La religion comme enjeu politique et géopolitique

LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN est également un film d'aventure et les scènes d'action sont une entrée pour comprendre l'art de la guerre dans la France moderne. Formation des hommes, conduites des batailles sont des éléments utiles pour comprendre comment les États se font la guerre, mais également comment ils maintiennent l'ordre dans le royaume, notamment avec la création du corps des mousquetaires du roi.



LIENS AVEC LES PROGRAMMES D'HISTOIRE COLLÈGE CYCLE 4

CLASSE DE 5^{ÈME} :

Thème 1 : Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e - XV^e siècles)

- L'ordre seigneurial : la formation et la domination des campagnes
- L'émergence d'une nouvelle société urbaine
- L'affirmation de l'État monarchique dans le Royaume des Capétiens et des Valois

Le gouvernement royal pose les bases d'un État moderne, en s'imposant progressivement face aux pouvoirs féodaux, en étendant son domaine et en développant un appareil administratif plus efficace pour le contrôler.

Thème 2 : Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles

- Humanisme, réformes et conflits religieux
- Du Prince de la Renaissance au roi absolu (François I^{er}, Henri IV, Louis XIV)

Les bouleversements scientifiques, techniques, culturels et religieux que connaît l'Europe de la Renaissance invitent à réinterroger les relations entre pouvoirs politiques et religion. À travers l'exemple français, on approfondit l'étude de l'évolution de la figure royale du XVI^e au XVII^e siècles.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES D'HISTOIRE LYCÉE SECONDE

Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Angleterre

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Objectifs du chapitre : ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française.

On peut mettre en avant :

- Le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique
- L'extension du territoire soumis à l'autorité royale
- Le pouvoir monarchique et les conflits religieux
- Le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique
- La volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse
- Les limites de l'autorité royale


Points de passage et d'ouverture

- 1539 - L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française
- L'Édit de Nantes et sa révocation

SOMMAIRE


I/ LA MONARCHIE BOUSCULÉE

● a) Louis XIII et le renforcement du pouvoir royal..... P.6

 ZOOM : Les vestiges de la France moderne P.6

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 1 (5^{ÈME}) : Le patrimoine de la France moderne P.7

● b) Richelieu et la raison d'État P.8

 ZOOM : Le testament politique de Richelieu..... P.8

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 2 (5^{ÈME}) : Analyse de textes, Testament politique de Richelieu..... P.9

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 3 (SECONDE) : Questions sur l'extrait 1 du Testament P.10

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 4 (SECONDE) : Questions sur l'extrait 2 du Testament..... P.10

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 5 (5^{ÈME}) : Questions sur la représentation de Richelieu dans le film..... P.11

 ZOOM : Le « vrai » Mousquetaire P.12

Une galerie de portraits..... P.12

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 6 (5^{ÈME}) : Réaliser une chronologie de la vie de d'Artagnan P.13

II/ UNE FRANCE AU BORD DE LA GUERRE CIVILE


● a) L'ombre projetée des guerres de religion..... P.13

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 7 (SECONDE) : L'Édit de Nantes (avril 1598)..... P.14

● b) L'opposition du roi et de la noblesse..... P.15


III/ L'USAGE DE LA FORCE

● a) Maintenir l'ordre P.16

 ZOOM : Le duel dans la France moderne P.17

● b) Faire la guerre..... P.17

 ZOOM : Espionner pour la couronne P.18

 ZOOM : Être mousquetaire P.18

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 8 (5^{ÈME}) : La tenue du mousquetaire..... P.19

ACTIVITÉ TRANSVERSALE

EN LIEN AVEC LES ARTS PLASTIQUES P.20

BIBLIOGRAPHIE P.22

1/ LA MONARCHIE BOUSCULÉE

A) LOUIS XIII ET LE RENFORCEMENT DU POUVOIR ROYAL

Le règne de Louis XIII n'a pas très bonne réputation. Le film le présente comme un roi qui semble cacher en permanence son indécision et sa fragilité. Cette mauvaise réputation est à mettre en relation avec l'état de la monarchie au début de son règne. En effet, dans un pouvoir monarchique, la personne du roi est aussi importante que la fonction qu'il incarne, partageant son identité entre son corps physique et le corps mystique qu'est la fonction royale.

Le premier quart du XVII^e siècle est difficile pour la monarchie française : lorsque le roi Henri IV est assassiné par Ravallac en 1610, Louis XIII n'a que 9 ans. La régence qui suit, dirigée par Marie de Médicis, doit à la fois garantir la paix religieuse obtenue dans la douleur et maintenir à l'écart du pouvoir les grands du royaume alors que le roi est encore mineur. La régente parvient à renouveler le Conseil du roi et à gouverner à un prix exorbitant : les dons et gratifications pour calmer les risques d'agitation des grands du royaume atteignent 10 % des revenus fiscaux engrangés en 1610, notamment à l'attention de «Monsieur le Prince» (Henri II de Bourbon, gouverneur de Guyenne et Prince de Condé), du comte de Soissons (il devient gouverneur de Normandie, la province la plus riche du royaume) ou du duc de Bouillon. Ces grands contrôlent des régions entières dans lesquelles ils disposent du commandement militaire et de réseaux de clientèles larges et solides ; il vaut mieux pour la monarchie les avoir avec soi.

La régente se voit contrainte de convoquer des États généraux pour obtenir de ce conseil élargi les moyens de sa politique. Cela n'a pas empêché que souffle dans la noblesse le vent de la révolte en 1614 alors que le roi vient d'atteindre la majorité, et dont le «malcontentement» dégénère régulièrement en guerre civile entre 1615 et 1624. Cette guerre couve pendant toutes les premières années du règne de Louis XIII, qui y participe

aussi bien militairement que dans les intrigues de palais conduisant notamment à l'assassinat du maréchal d'Ancre. Le roi lui-même est affaibli par l'absence de dauphin et de succession jusqu'en 1638 et la naissance de Louis, Dieudonné tant il apparaît comme une naissance tardive – Louis XIII meurt en 1643. Son frère Gaston d'Orléans, héritier potentiel jusque-là, n'est pas le dernier à participer aux intrigues qui agitent la cour, prompt à mettre en cause Anne d'Autriche, reine que l'on soupçonne alternativement d'être à la solde de l'étranger – elle est «l'épouse espagnole» dans des relations compliquées entre la France et le Saint-Empire pendant la Guerre de Trente Ans –, ou infidèle au roi – Buckingham lui fit la cour en 1625 avant son mariage, et les mauvaises langues en font une idylle secrète.



ZOOM :

LES VESTIGES DE LA FRANCE MODERNE

La monarchie française du XVI^e siècle était itinérante, le roi se déplaçant au fil de l'année dans ses différentes demeures que sont les châteaux de la Loire. François Ier, roi conquérant – mais pas toujours victorieux –, est également un roi bâtisseur : Amboise, Blois, Chambord surtout. Ce règne marque pourtant une inflexion dans la géographie du pouvoir royal qui se recentre sur l'Île de France : transformation du Palais du Louvre, Fontainebleau, Villers-Cotterêts, Saint-Germain-en-Laye, le château de Madrid au bois de Boulogne... Le roi donne le signal à une frénésie de construction qui touche également la haute noblesse à Chantilly et dans toutes les provinces.

Le roi ne se sédentarise pour s'installer définitivement à Versailles qu'en 1682 sous Louis XIV, et le centre de son pouvoir reste longtemps le Palais du Louvre.

Martin Bourboulon y fait référence lorsque dans son film on peut apercevoir dans le fond du plan le château de Chambord, célèbre décor de films – il a également servi par exemple lors du film Peau d'Âne de Jacques Demy en 1970.

ACTIVITÉ 1

LE PATRIMOINE DE LA FRANCE MODERNE

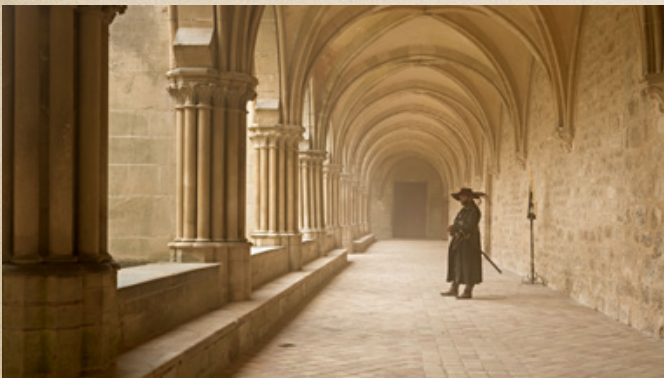
NIVEAU : 5^{ÈME}

Mais de nombreux autres lieux ont servi à la réalisation d'un film dans l'ambition de proposer un spectacle immersif, plongeant le spectateur dans la France moderne. Mais où ?

En cliquant sur ce lien <http://u.osmfr.org/m/850625/> vous pourrez accéder à la carte qui recense les lieux de tournage du film, qui sont également des lieux du patrimoine architectural français.

Chaque élève cherchera quelques informations sur ces lieux : date de construction, photographie. Par la recherche des points communs entre les différents édifices on peut conclure par une définition visuelle du style architectural de la France moderne entre la Renaissance et le XVIII^e siècle.

PHOTOS



B) RICHELIEU ET LA RAISON D'ÉTAT

Le roman comme le film présentent Richelieu comme un ambitieux ; il est soupçonné de vouloir prendre le pouvoir, relayant la « légende noire » de Richelieu. Comme pour Louis XIII, la position de Richelieu doit être évaluée avec le recul des années précédant son arrivée au pouvoir. La monarchie est critiquée de manière diffuse dans la société : des pamphlets contestent ouvertement les choix politiques et militaires, les conseillers de la régente sont critiqués et à travers eux la politique fiscale et l'administration du royaume. 1 107 pamphlets sont diffusés pendant la régence de Marie de Médicis, avec un pic de 386 titres au moment de la réunion des États Généraux de 1614-1615, signe de l'existence d'une opinion très vivace. Les pamphlets produits par le pouvoir royal, destinés à défendre et à justifier la politique de la régente, sont en nombre inférieur à ceux des opposants. Élu représentant du clergé à Luçon (Poitou), Armand Duplessis de Richelieu fait son entrée en politique à l'occasion de ces États Généraux.

La première réaction du camp royal auquel il se rallie consiste à reconstruire une figure royale du roi Très Chrétien, du roi juste qui en fait d'intrigue lutte contre ceux qui tentent de confisquer le pouvoir à leur profit. Le camp des « politiques » qui se constitue autour du roi se définit comme gallican et partisan du renforcement du pouvoir royal, mais il se heurte aux princes, cette fois-ci soutenus par la régente et qui au terme des « guerres de la mère et du fils » (1619-1620) se conclue par le retrait politique de la reine mère.

Les rois de l'époque moderne ont tous eu des conseillers ou « ministres », que ce soit le cardinal d'Amboise aux côtés de Louis XII ou le chancelier Duprat auprès de François Ier. Mais Richelieu innove à son arrivée en 1624 : principal ministre au « Conseil des affaires » restreint autour du roi, il est également premier ministre, titre alors réservé aux cardinaux membres du Conseil. Toutes les monarchies européennes adoptent cette fonction, intermédiaire entre le roi et son peuple, et qui détourne du monarque les colères populaires dont il devient la cible. Sa fonction est à la fois administrative dans un État qui se modernise, et politique par sa capacité à prendre des décisions.

ZOOM :

LE TESTAMENT POLITIQUE DE RICHELIEU



Le texte est publié par des protestants en 1688 pour dénoncer les pratiques politiques de Louis XIV qui vient de révoquer l'édit de Nantes (1685), mais il semble qu'il ait été pensé et mûri tout au long de sa carrière politique par Richelieu, nourri de son expérience heureuse comme malheureuse.

Ce long « testament » est un essai sur le pouvoir monarchique assorti de conseils au souverain, ainsi que le bilan de l'action politique de « l'homme rouge » dont la carrière débuta lorsqu'il fut choisi par le clergé pour prononcer la harangue de clôture du premier ordre du royaume à la réunion des États généraux, le 23 février 1615. Richelieu est un théoricien du politique pour qui « tout est affaire de raison et de morale : l'homme doit savoir se gouverner. Mais comme il est imparfait, comme la société des hommes n'est que le reflet inachevé de la société voulue par Dieu, il faut faire en sorte qu'il y soit incité ».

ACTIVITÉ 2

ANALYSE DE TEXTES, TESTAMENT POLITIQUE DE RICHELIEU

EXTRAIT 1

Section 1^{ère}. Qui propose divers moyens d'avantager la noblesse pour la faire subsister avec dignité [...] Elle a été, depuis quelque temps, si rabaissée par le grand nombre d'officiers que le malheur du siècle a élevé son préjudice, qu'elle a grand besoin d'être soutenue contre les entreprises de tels gens. L'opulence et l'orgueil des uns accablent la nécessité des autres, qui ne sont riches qu'en courage, qui les porte à employer librement leur vie pour l'État dont les officiers tirent la substance. Comme il les faut soutenir contre ceux qui les oppriment, il faut avoir un soin particulier d'empêcher qu'ils ne traitent ceux qui sont au-dessous d'eux comme ils sont traités des autres. C'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont nés en cet ordre d'user de violence envers le peuple à qui Dieu semble avoir plutôt donné des bras pour gagner sa vie que pour la défendre. Il est très important d'arrêter le cours de tels désordres par une sûreté qui fait que les plus faibles de vos sujets, bien que désarmés, aient à l'ombre de vos lois autant de sûreté que ceux qui ont les armes à la main. La noblesse ayant témoigné en la guerre heureusement terminée par la paix qu'elle était héritière de la vertu de ses ancêtres, qui donna lieu à César de la préférer à toute autre, il est besoin de la discipliner en sorte qu'elle puisse acquérir de nouveau pour conserver sa première réputation et que l'État en soit utilement servi.

Ceux qui, étant préjudiciables au public, ne lui sont pas utiles, il est certain que la noblesse qui ne lui sert point à la guerre n'est pas seulement inutile, mais à charge à l'État qui peut, en ce cas, être comparé au corps qui supporte le bras paralytique comme un faix qui le charge au lieu de le soulager.

Comme les gentilshommes méritent d'être bien traités lorsqu'ils font bien, il faut leur être sévères s'ils manquent à ce à quoi leur naissance les oblige, et je ne fais aucune difficulté de dire que, dégénéralant de la vertu de leurs aïeux, ceux qui manqueront de servir la couronne de leurs épées et de leurs vies avec la constance et la fermeté que les lois de l'État requièrent, mériteraient d'être privés des avantages de leur naissance et réduits à porter une partie du faix du peuple. L'honneur leur devant être plus cher que la vie, il vaudrait beaucoup mieux les châtier par la privation de l'un que de l'autre. Ôter la vie à des personnes qui l'exposent tous les jours par une pure imagination d'honneur est beaucoup moins que leur ôter l'honneur et leur laisser la vie qui leur est, en cet état, un supplice perpétuel.

S'il faut ne rien oublier pour maintenir la noblesse en la vraie vertu de ses pères, on ne doit aussi rien omettre pour la conserver en la possession des biens qu'ils lui ont laissés, et procurer qu'elle en puisse acquérir de nouveaux.

[...] Il faut, à cette fin, distinguer la noblesse qui est à la cour de celle qui est à la campagne. Celle qui est à la cour sera notablement soulagée si on retranche le luxe et les insupportables dépenses qui s'y sont introduites peu à peu, étant certain qu'un tel règlement leur sera aussi utile que toutes les pensions qu'on leur donne. Quant à celle de la campagne, bien qu'elle ne reçoive pas tant de soulagement d'un tel ordre, parce que sa misère ne lui permet pas de faire des dépenses superflues, elle ne laisse pas de ressentir l'effet de remède si nécessaire à tout l'État qu'il ne peut sans lui éviter sa ruine.

Si V. M. ajoute au règlement qu'il lui plaira d'apporter à ce désordre l'établissement de cinquante compagnies de gens d'armes et de pareil nombre de chevaux légers payés dans les provinces aux conditions qui sont ci-après spécifiées, Elle ne donnera pas peu de moyen de subsister à la noblesse qui se trouvera la moins aisée.

Si, ensuite, Elle supprime la vénalité des gouvernements du Royaume et de toutes les charges militaires que cet ordre paie assez par le prix du sang, si Elle pratique le même ordre en ce qui concerne les charges de sa maison, si Elle fait qu'au lieu de toutes sortes de gens y sont reçus par le sale trafic de leur bourse, l'entrée en soit fermée à ceux qui n'ont pas le bonheur d'être d'une naissance noble, si même elle n'est plus ouverte à ceux qui auront cet avantage que par le choix que V. M. fera d'eux en considération de leur mérite, toute la noblesse recevra utilité et honneur tout ensemble d'un si bon règlement.

ACTIVITÉ 3

QUESTIONS SUR L'EXTRAIT 1 DU TESTAMENT

NIVEAU : SECONDE

- La noblesse est-elle homogène ?
- Quelles sont les caractéristiques de la noblesse soulignées par Richelieu ?
- Quelles sont les solutions que le cardinal envisage pour « domestiquer » la noblesse ? L'une d'elle fait référence à d'Artagnan, laquelle ?

ACTIVITÉ 4

QUESTIONS SUR L'EXTRAIT 2 DU TESTAMENT

EXTRAIT 2

La puissance étant une des choses les plus nécessaires à la grandeur des rois et au bonheur de leur gouvernement, ceux qui ont la principale conduite d'un État sont particulièrement obligés de ne rien omettre qui puisse contribuer à rendre leur maître si autorisé qu'il soit, par ce moyen, considéré de tout le monde.

Comme la bonté est l'objet de l'amour, la puissance est la cause de la crainte, et il est certain qu'entre tous les principes capables de mouvoir un État, la crainte, qui est fondée en l'estime et en la révérence de la force, est celui qui intéresse davantage chacun à faire son devoir. Si ce principe est de grande efficace au respect du dedans des États, il n'en a pas moins au regard du dehors, les sujets et les étrangers regardant avec mêmes yeux une puissance redoutable ; les uns et les autres s'abstiennent d'offenser un prince qu'ils reconnaissent être en état de leur faire du mal s'il en a la volonté.

J'ai remarqué en passant que le fondement de la puissance dont je parle doit être l'estime et le respect ; j'ajoute que c'est maintenant chose si nécessaire que, si elle tire son origine d'autres principes, elle est très dangereuse en ce qu'au lieu d'être cause d'une crainte raisonnable, elle porte à haïr les princes, qui ne sont jamais en plus mauvais état que lorsqu'elle tombe en une aversion publique.

La puissance, qui fait considérer et craindre les princes avec amour, a plusieurs espèces différentes : c'est un arbre qui a cinq diverses branches qui tirent toutes leur nourriture et subsistance d'une même racine. Un prince doit être puissant par sa réputation, par un raisonnable nombre de gens de guerre continuellement entretenus, par une notable somme de deniers dans ses coffres pour subvenir aux dépenses qui surviennent souvent lorsqu'on y pense le moins, et, enfin, par la possession du cœur de ses sujets, comme nous le pouvons clairement voir.

- Comment le roi peut-il instaurer son autorité ?
- Quels sont selon Richelieu les éléments qui fondent la puissance royale ?

ACTIVITÉ 5

QUESTIONS SUR LA REPRÉSENTATION DE RICHELIEU DANS LE FILM



NIVEAU : 5^{ÈME}

Le testament politique de Richelieu et un texte qui justifie l'action du cardinal comme principal ministre. L'image qu'il a cependant dans le film est bien différente :

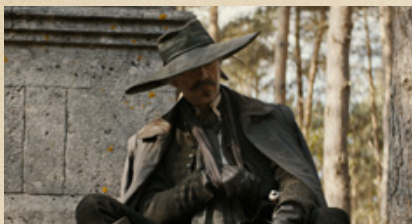
- Comment Richelieu est-il montré dans le film de Martin Bourboulon ?
- Quelle est la relation qu'il entretient avec le roi ?
- Cette image est-elle conforme à celle qu'il présente dans l'extrait 2 de son « testament politique » ?

🔍 ZOOM :

LE «VRAI» MOUSQUETAIRE

Alexandre Dumas s'inspire des mémoires fictives de d'Artagnan écrits en 1700 par Gatien de Courtiz de Sandras, mousquetaire du roi également pendant 18 ans et qui à partir de 1688 fit profession d'écrivain à Amsterdam. Les biographies politiques qu'il écrivit lui valurent neuf années d'embalement à son retour en France en 1702. Si l'absence de sources ne permet pas de vérifier tout ce qui est allégué dans les ouvrages qui ont largement inspirés Dumas en 1844, une partie s'appuie sur des faits avérés.

Une galerie de portraits...



Athos était en fait le mousquetaire Armand de Sillègue d'Athos d'Autevielle, entré au service du roi autour de 1641 et enterré à Paris en décembre 1643 des suites probables d'un duel.

Porthos est inspiré d'Isaac de Porthau, noble béarnais enrôlé en 1642 dans les régiments royaux, sans que son appartenance aux mousquetaires soit certifiée.

René d'Aramis de Vannes est probablement Henri d'Aramiz, noble béarnais entré chez les mousquetaires vers 1641 avant de repartir dans le Béarn en 1646 et mourir dix ans plus tard.

Enfin **Charles de Batz de Castelmore d'Artagnan** serait né entre 1611 et 1615 et monté à Paris vers 1630. Il est ensuite mentionné en 1646 au service du Cardinal Mazarin, au service d'un Louis XIV encore mineur. On lui confie différentes missions secrètes qui alimentent la légende et il devient Capitaine des Gardes Français en 1655. Il est fait Second Lieutenant dans le corps des mousquetaires en mai 1658, puis Capitaine-Lieutenant en 1667. Cela fait de lui le commandant effectif du corps auprès du roi qui lui fait entière confiance. Sa bravoure est alors renommée jusqu'à son décès sous les murs de Maastricht le 25 juin 1673.



D'Artagnan est notamment connu pour avoir été le porteur de la lettre de cachet permettant l'arrestation de Fouquet à Nantes en 1661 alors que le roi s'y rend pour inaugurer les États de Bretagne. D'Artagnan est probablement le seul mousquetaire au courant du complot. Lorsque le roi voyage, ses mousquetaires fournissent une grande partie de son escorte et à Nantes toute la compagnie était présente. Les instructions secrètes du roi précisent que d'Artagnan «détachera 40 mousquetaires de la compagnie» et il devra être accompagné de cinq ou six hommes. A la fin du conseil des ministres, Louis XIV retient Fouquet pour examiner les documents de sorte que lorsque le contrôleur général des finances sort du château, il est seul. D'Artagnan aperçoit Fouquet seul devant la cathédrale alors qu'il se rend à sa résidence de Nantes et lui remet la lettre de cachet, avant de l'accompagner, d'abord dans une maison voisine pour ne pas trop attirer l'attention sur la situation, puis dans la voiture spéciale qui venait le chercher.

ACTIVITÉ 6

RÉALISER UNE CHRONOLOGIE DE LA VIE DE D'ARTAGNAN

NIVEAU : 5^{ÈME}

À partir des éléments disponibles ci-dessous, proposer une chronologie en 6 dates de la vie du véritable d'Artagnan

<https://www.musee-armee.fr/ExpoMousquetaires/le-vrai-d-artagnan.html>

<https://www.lemondededartagnan.org/SITE/FRA/dartagnan.html>

<https://fr.wikidia.org/wiki/D%27Artagnan>

<https://boutique.arte.tv/detail/la-veritable-histoire-de-dartagnan>



2/ UNE FRANCE AU BORD DE LA GUERRE CIVILE

A) L'OMBRE PROJÉTÉE DES GUERRES DE RELIGION

La France reste dans l'ombre du massacre de la Saint-Barthélemy, massacre des protestants parisiens le 24 août 1572 évoqué par Louis XIII dans LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN. Si l'Édit de Nantes a permis en 1598 de pacifier les relations entre catholiques et protestants, les tensions demeurent entre les deux communautés. Elles ressurgissent notamment au cœur du règne de Louis XIII entre 1621 et 1629. Les « huguenots » (en référence à la Porte Hugon de Tours où se réunissaient les premiers protestants français dans les années 1550) en sont venus à former un État dans l'État dont le roi doit s'assurer du calme, voire de la fidélité alors que les « dévôts », catholiques fervents rassemblés autour de Marie de Médicis aimeraient bien rallumer les feux de la Saint-Barthélemy.

Louis XIII réveille la querelle en demandant en 1617 que le Béarn protestant mette en œuvre l'édit de Nantes au profit des catholiques. Si le Béarn se soumet, l'assemblée de La Rochelle prend contact avec l'Angleterre et soutient la révolte de territoires protestants qui se soulèvent, obligeant le roi à réagir par les sièges de Saint-Jean-d'Angély, Montauban, Royan. Trêves et tensions se succèdent jusqu'à la réconciliation obtenue en 1626 par l'entremise du roi d'Angleterre. Retournement de situation en 1627 lorsque le duc de Buckingham, s'affirmant protecteur des « sujets réformés » du royaume de France, lance une expédition navale vers la France. Richelieu riposte en organisant en août le siège de La Rochelle, principale place forte des huguenots avec ses 25 000 habitants.

ACTIVITÉ 7

L'ÉDIT DE NANTES (AVRIL 1598)

<https://museeprotestant.org/notice/ledit-de-nantes-1598/>

EXTRAIT 3

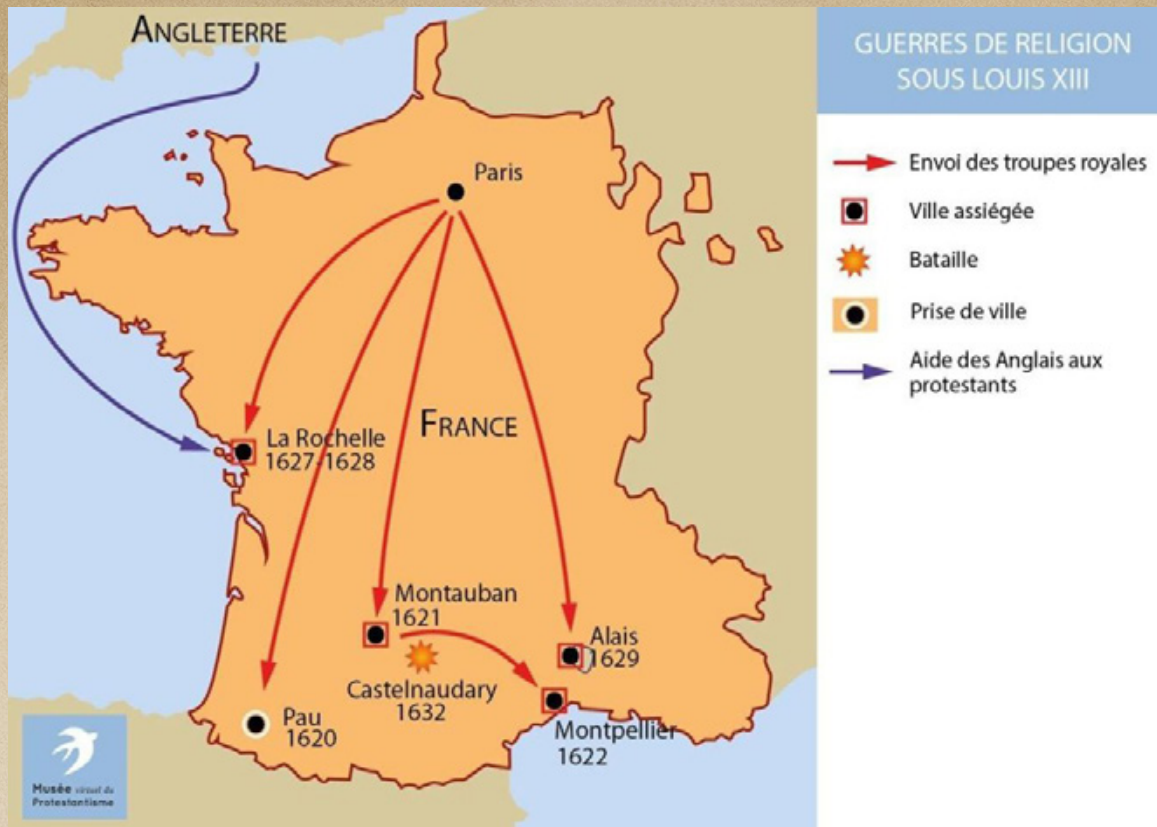
Entre les affaires auxquelles il a fallu donner patience et l'une des principales ont été les plaintes que nous avons reçues de plusieurs de nos provinces et villes catholiques de ce que l'exercice de la religion catholique n'était pas universellement rétabli comme il est porté par les édits ci-devant faits pour la pacification des troubles à l'occasion de la religion. Comme aussi les supplications et remontrances qui nous ont été faites par nos sujets de la religion prétendue réformée, tant sur l'inexécution de ce qui leur est accordé par ces édits que sur ce qu'ils désireraient y être ajouté pour l'exercice de leur dite religion, la liberté de leurs consciences, et la sûreté de leurs personnes et fortunes, présumant avoir juste sujet d'en avoir nouvelles et plus grandes appréhensions à cause de ces derniers troubles et mouvements dont le principal prétexte et fondement a été sur leur ruine. A quoi, pour ne nous charger de trop d'affaires tout à la fois, et aussi que la fureur des armes ne compatisse point à l'établissement des lois, pour bonnes qu'elles puissent être, nous avons toujours différé de temps en temps de pourvoir. Mais maintenant qu'il plaît à Dieu commencer à nous faire jouir de quelque meilleur repos, nous avons estimé ne le pouvoir mieux employer qu'à vaquer à ce qui peut concerner la gloire de son saint nom et service et à pourvoir qu'il puisse être adoré et prié par tous nos sujets et s'il ne lui a plu permettre que ce soit pour encore en une même forme et religion, que ce soit au moins d'une même intention et avec telle règle qu'il n'y ait point pour cela de trouble et de tumulte entre eux, et que nous et ce royaume puissions toujours mériter et conserver le titre glorieux de Très chrétiens qui a été par tant de mérites et dès si longtemps acquis, et par même moyen ôter la cause du mal et troubles qui peut advenir sur le fait de la religion qui est toujours le plus glissant et pénétrant de tous les autres.

[...] Article II. Défendons à tous nos sujets, de quelque état et qualité qu'ils soient, d'en renouveler la mémoire [des guerres de religion], s'attaquer, ressentir, injurier, ni provoquer l'un l'autre par reproche de ce qui s'est passé, pour quelque cause et prétexte que ce soit, en disputer, contester, quereller ni s'outrager ou s'offenser de fait ou de parole, mais se contenir et vivre paisiblement ensemble comme frères, amis et concitoyens, sur peine aux contrevenants d'être punis comme infracteurs de paix et perturbateurs du repos public.

Article III. Ordonnons que la religion catholique, apostolique et romaine sera remise et rétablie en tous les lieux et endroits de cestui notre royaume et pays de notre obéissance où l'exercice d'icelle a été intermis pour y être paisiblement et librement exercé sans aucun trouble ou empêchement. Défendant très expressément à toutes personnes, de quelque état, qualité ou condition qu'elles soient, sur les peines que dessus, de ne troubler, molester ni inquiéter les ecclésiastiques en la célébration du divin service, jouissance et perception des dîmes, fruits et revenus de leurs bénéfices, et tous autres droits et devoirs qui leur appartiennent ; et que tous ceux qui, durant les troubles, se sont emparés des églises, maisons, biens et revenus appartenant auxdits ecclésiastiques et qui les détiennent et occupent, leur en délaissent l'entière possession et paisible jouissance, en tels droits, libertés et sûretés qu'ils avaient auparavant qu'ils en fussent dessaisis. Défendant aussi très expressément à ceux de ladite religion prétendue réformée de faire prêches ni aucun exercice de ladite religion es églises, maisons et habitations desdits ecclésiastiques.

NIVEAU : SECONDE

- Comment Henri VI justifie-t-il la signature de l'édit de Nantes en 1598 ?
- Qu'est ce qui est demandé aux catholiques et aux protestants ?
- En quoi la signature de l'édit peut-elle être importante pour la monarchie dans ses relations avec l'Église et la noblesse ?



<https://museeprotestant.org/notice/les-dernieres-guerres-de-religion-1621-1629/?parc=53240>

Qu'Alexandre Dumas mette en scène la vie d'un personnage comme d'Artagnan prend tout son sens dans ce contexte. Pau est la capitale des rois de Navarre depuis le début du XVI^e siècle qui y imposent avec intransigeance la Réforme protestante dans la deuxième moitié du siècle. L'aristocratie protestante écrase les catholiques et interdit le catholicisme jusqu'à ce qu'Henri III de Navarre devienne en vertu des règles de succession, Henri IV, roi de France. L'édit de réconciliation promulgué à Nantes 1598 permet à Henri IV d'autoriser le catholicisme béarnais en 1605 et, après la rébellion de 1617, Louis XIII obtient l'annexion du Béarn à la France. C'est dans ce contexte que s'est illustré le père de d'Artagnan au service du roi. C'est à ce titre que le fils monte faire carrière au sein des mousquetaires.

B) L'OPPOSITION DU ROI ET DE LA NOBLESSE

Le personnage de d'Artagnan incarne une représentation que la vieille noblesse se fait d'elle-même. Héritière de la chevalerie féodale, elle est l'armée du roi et la bataille est sa raison d'être. L'honneur est aussi bien une vertu qu'un titre. D'Artagnan est représentatif d'une noblesse ancienne – en opposition avec les anoblissements récents auxquels procèdent les rois avec l'extension de leurs besoins de spécialistes dans la gestion du royaume. Ces anoblis achètent une charge administrative au roi qu'ils payent, parfois très cher, et sont ensuite propriétaire de cette charge pour laquelle ils touchent également un revenu. Ils apparaissent à la noblesse plus ancienne comme des parvenus qui n'ont pas mérité leur noblesse, mais l'ont achetée.

Si quelques grandes familles font jeu égal avec le roi en termes de prestige et de revenus, une grande partie de la noblesse est composée de «petits nobles» aux revenus trop faibles pour vivre oisifs. Dans une période de paix relative, ces petits nobles de vieille noblesse apparaissent dépassés. Ils sont plus un fardeau qu'une ressource pour la monarchie. En effet, le roi a besoin d'argent pour entretenir un train de vie de plus en plus fastueux. Pour cela il lève des impôts sur ses sujets en rognant sur les prérogatives des nobles qui sont des seigneurs locaux.

Enfin la monarchie se trouve elle-même partagée entre une noblesse d'épée, ancienne et qui se prétend héritière d'un Conseil du roi médiéval largement rêvé dans lequel le roi n'était qu'un noble parmi les autres, un Senior inter pares. En face, une noblesse nouvelle s'est mise au service du pouvoir royal, détentrice de charges anoblissantes qu'elle a acquise à prix d'or. C'est un moyen – limité – d'ascension sociale pour la bourgeoisie qui suscite les railleries des grandes familles nobiliaires. Ces oppositions se révèlent structurantes dans la vie de cour, et obtenir la docilité de tous est l'une des préoccupations majeures du roi.



3/ L'USAGE DE LA FORCE

A) MAINTENIR L'ORDRE

D'Artagnan met aux prises deux organisations armées : les mousquetaires du roi sous la responsabilité de M. de Tréville et la garde de Richelieu commandée par Jussac. L'ordre à Paris est depuis le Moyen-Âge synonyme de justice royale, et c'est le prévôt du Châtelet qui l'exerce, assisté de son lieutenant criminel en charge des questions de police ; ces deux fonctions sont des offices royaux dévolus à la noblesse. Dans les rues, l'ordre est maintenu par des sergents à pied armés de bâtons marqués à fleur de lys ; ils reçoivent les plaintes, enquêtent... mais les revenus de la fonction, aussi modestes que leur nombre (220 pour tout Paris en 1550) sont une faible motivation et entraînent des plaintes des riverains. Ces sergents sont les véritables « maîtres de la ville ».

Car la police ordinaire dans les quartiers de Paris est également assurée par les familles organisées. Elles désignent un quartier pour surveiller les tavernes, les hôtels et les lieux jugés dangereux. Pour cela, il est à la tête d'une milice bourgeoise, police privée symbole des libertés dont disposent les villes. Cette police n'est pas neutre, elle n'est pas un « service public » du maintien de l'ordre, et là encore n'est pas très performante. Ces milices exercent une violence légale, acceptée comme le prix de l'ordre et de la sécurité. Mais les querelles entre personnes sont également des querelles entre familles, voire des atteintes à l'honneur qui pouvaient être réglées par la violence.

Enfin, la police est une fonction politique : elle permet à l'autorité royale de garder un œil sur la ville turbulente, de réguler les conflits privés, et de prévenir voire réprimer les rébellions. Le contrôle de l'espace urbain devient un enjeu dans lequel s'exprime le pouvoir. Dans le film, le pouvoir se trouve divisé entre la milice des gardes du Cardinal de Richelieu fondée en 1626 pour assurer sa sécurité et les mousquetaires du roi. L'enjeu est aussi bien l'ordre qu'ils garantissent que l'honneur de celui qu'ils servent, quand ce n'est pas simplement le leur.



LE DUEL DANS LA FRANCE MODERNE

Trois duels en une matinée ! Jolie performance de d'Artagnan le jour de son arrivée à Paris.

Le duel est chose assez commune dans une noblesse qui prétend par-dessus défendre son honneur par les armes. L'honneur et le port des armes sont les deux choses qui distinguent leurs fonctions dans la France d'Ancien Régime, et de même que les seigneurs se jalousaient à l'époque féodale, de même la noblesse de l'époque moderne se distingue par sa pratique du duel d'honneur.

Mais la violence doit être canalisée, alors le duel est codifié : organisé devant témoins, les règles en sont posées en amont et peut se terminer par le premier sang, ou la mort plus rare d'un des duellistes. Car l'objectif demeure de limiter une violence débridée dans la noblesse même s'il n'a plus rien à voir avec le duel judiciaire médiéval présenté comme le « jugement de Dieu ».

Le duel judiciaire n'a cessé de décliner depuis la guerre de Cent Ans jusqu'à disparaître sous Louis XIII qui ne les autorise plus et en fait un crime de lèse-majesté (six édits et huit déclarations sous Henri IV et Louis XIII), ce qu'il fait dans le film de Martin Bourboulon ; Richelieu refusa en 1627 la grâce à deux nobles condamnés par le Parlement de Paris. Pourtant tout cela semble fait avec légèreté, comme si le duel était en fait une pratique habituelle. Pratique en fait habituelle du... XIX^e siècle ! Car à l'époque de l'écriture des Trois Mousquetaires, le duel est à la mode dans les élites, une des dernières traces d'un esprit chevaleresque en train de disparaître. Un décompte les concernant fait état de 772 gentilshommes éliminés en duel de 1550 à 1659, soit une demi-douzaine par an en moyenne, quand les historiens évaluent à plus de 200 le nombre des duels meurtriers entre 1826 et 1834, et près de 200 annuels encore entre 1870 et 1900 ! La littérature du XIX^e siècle regorge de récits de duels restituant l'héroïsme qui précédait l'ère des masses.

Dans le film, le duel entre mousquetaires et gardes du cardinal est un des morceaux de bravoure attendus par les spectateurs. Les combats se produisaient probablement, et étaient considérés comme un sport à la fois par le roi et le cardinal, plutôt que comme des duels individuels. Si à la vue des soutanes bleues et rouges les passants battaient souvent en retraite, les « rencontres » à l'épée dans les rues jouissaient de la tolérance royale, de même que le fait pour le public d'assister au combat, à l'inverse du duel.

B) FAIRE LA GUERRE

Le service du roi est prestigieux, et si les aînés héritent des domaines de leurs parents, les cadets doivent chercher ailleurs les moyens de se bâtir une réputation et d'y gagner un domaine. Il ne faut pas chercher plus loin l'origine du terme « cadet » qui désigne autant la position dans la hiérarchie militaire que celle dans la hiérarchie familiale. C'est ainsi que les fils de la petite noblesse provinciale trouvent le moyen de se « faire sa place ». S'ils forment des groupes comme les « cadets de Gascogne » - le Béarn fait partie de la Gascogne - c'est parce qu'il est de mise d'entretenir une sociabilité des « petites patries » du royaume de France, mais également parce que les cadets ne parlent souvent pas le français et viennent des marches du royaume où le français écrit est la langue du pouvoir depuis 1539 et l'ordonnance de Villers-Cotterêts.

Une « révolution militaire » s'est produite vers 1500. Les armes à feu se développent alors que les lourdes armures médiévales qui peuvent être transpercées par des balles sont abandonnées. Contre la force brute s'impose l'agilité au combat : la rapière qui équipe les mousquetaires du roi est plus longue, plus fine, plus fragile. Elle ne peut être utilisée que de pointe, pour percer. L'aristocratie va alors se singulariser par de nouvelles qualités de finesse, d'habileté, d'endurance et de vaillance. Dans son uniforme allégé et avec son chapeau à plume, le cavalier s'attaque à la piétaille armée de piques. Il tire d'abord puis engage sa lame contre les cavaliers du camp adverse. Cet usage nouveau de la violence est le revers de la domestication et de la civilisation de la noblesse qui devient progressivement noblesse de cour.

Sous Louis XIII et Louis XIV l'armée française connaît un accroissement fulgurant, passant de 50 000 à 125 000 hommes entre 1661 et 1667, puis 200 000 en 1680 et jusqu'à 450 000 en 1700. Le roi alimente en permanence cette force armée qui est la clef des guerres victorieuses de la monarchie et un aspect central de la construction de l'absolutisme.

🔍 ZOOM :

ESPIONNER POUR LA COURONNE



Milady de Winter est dans le film de Martin Bourboulon l'incarnation même de la duplicité. Pour réaliser la volonté du Cardinal Richelieu au détriment des intérêts du roi, elle manipule et compromet les hommes jusqu'au duc de Buckingham et assassine sans scrupule les ennemis du cardinal. Mais l'image de l'espionne insaisissable n'est pas tout à fait celle qu'on peut se faire d'un espion au temps de Louis XIII et Louis XIV. Il n'y a de fait pas réellement de traces historiques de femmes ayant espionné à l'époque moderne, et la figure de Milady est bien plus proche des récits légendaires sur Mata Hari (1876-1917) ou des femmes fatales du cinéma des années 1940 que du XVII^e siècle.

Si des femmes sont en effet mêlées à des intrigues à la cour, les espions à l'époque sont surtout des hommes, et singulièrement des diplomates envoyés par les rois pour négocier des alliances secrètes et collecter des informations pour le compte de leur roi. L'espionnage a alors essentiellement des visées militaires et concerne dès lors essentiellement des hommes. Quant aux femmes, elles n'espionnent occasionnellement que parce qu'elles sont perçues comme corruptibles et invisibles : ce sont les dames de compagnies, les courtisanes et prostituées mais également toute la domesticité, ignorée mais omniprésente dans les palais et hôtels de la noblesse d'Europe, auprès desquelles on peut monnayer les indiscretions. De corruptibles à corruptrices il n'y a qu'un pas que franchit allègrement une littérature du XIX^e siècle toute empreinte de préjugés sexistes.

Le duc de Saint-Simon rappelle que sous Louis XIV, on savait à la cour que des mousquetaires étaient spécialement désignés pour procéder aux arrestations et garder les prisonniers importants. Parmi les unités de la garde royale plus impliquées dans ce type d'opération se trouvent les Mousquetaires du Roi. Les officiers et les hommes de cette unité avaient une loyauté aveugle et un respect absolu pour le souverain. La sécurité personnelle de la famille royale était leur devoir premier. De plus, ils devaient être les plus efficaces dans l'exécution des missions, publiques ou confidentielles, qui leur étaient confiées.

🔍 ZOOM :

ÊTRE MOUSQUETAIRE

La compagnie des mousquetaires est fondée par Louis XIII en 1622 et de Tréville nommé chef en 1634.

Le corps est dissout par Mazarin, le successeur de Richelieu, en 1646 avant de fonder sa propre garde en 1650. Louis XIV rétablit les mousquetaires en 1657 dont il devient le capitaine. Elle est à nouveau dissoute en 1675, et, après un bref intermède pendant les 100 jours de Napoléon, disparaît définitivement en 1715.

Recrutés jeunes et le plus souvent sur recommandation, les mousquetaires font partie de l'élite de l'armée française, la « maison militaire » royale. Leur corps comprend autant des hommes à pied qu'à cheval, mais également tous les signes marquant l'existence d'un corps : tambours, bannières... Ils font à ce titre preuve d'un esprit de corps légendaire résumé par Alexandre Dumas par la célèbre devise : « Tous pour un et un pour tous ! ».

Les mousquetaires ont des compétences de base en écriture, en lecture et en mathématiques, ainsi qu'une connaissance de l'histoire, des sciences et de la géographie. Ils peuvent avoir suivi des cours privés avec un maître d'épée et être des cavaliers compétents. Contrairement à la représentation dans le cinéma et les romans, les mousquetaires étaient soumis à un régime épuisant d'exercices et de défilés fréquents.

ACTIVITÉ 8

LA TENUE DU MOUSQUETAIRE

NIVEAU : 5^{ÈME}

Le film de Martin Bourboulon rompt avec la représentation traditionnelle du mousquetaire, popularisée notamment par les illustrations réalisées par l'illustrateur Maurice Leloir à la fin du XIX^e siècle. Il n'y avait pas d'uniforme tel que nous le comprenons à cette époque, mais une certaine uniformité est obtenue avec les vêtements de livrée. Pour un Mousquetaire du Roi, cela signifiait porter une soutane qui l'identifiait comme un garde royal. Il s'agit de la célèbre soutane bleue bordée de rouge, bordée de galons d'argent et portant sur ses pans avant, arrière et latéraux l'insigne composé d'une croix blanche avec des fleurs de lys au bout de ses bras et soleillée en son centre.

Le reste des vêtements appartenait au mousquetaire et suivait les dernières modes. L'épée d'un mousquetaire était probablement une rapière, mais elle a été remplacée progressivement par l'épée de « style mousquetaire » qui comportait une poignée en laiton et une lame droite robuste et plus large. Un mousquet à mèche était également porté et les étuis sur la selle contenaient une paire de pistolets, mais ce n'est pas l'arme favorite des mousquetaires montés.



Questions :

À partir de la gravure et du film.

- Indiquez ce qu'est chaque élément ?
- En quoi est-il utile dans la bataille ?



Gravure du XVIII^e siècle.

Les représentations popularisées au XIX^e siècle (à gauche les mousquetaires du roi et à droite les gardes du cardinal avec leurs soutanes pourpres)

Illustration de Maurice Leloir pour *Les Trois mousquetaires* d'Alexandre Dumas

ACTIVITÉ TRANSVERSALE

EN LIEN AVEC LES ARTS PLASTIQUES

NOM :

CONSULTEZ LE MANGA ADAPTÉ DU FILM *LES III MOUSQUETAIRES*

- À votre tour, réalisez une planche de bande-dessinée inspirée du livre et du film. Vous adapterez la scène de votre choix.
- Vous proposerez ensuite un découpage cohérent en cases.
- Vous rédigerez le texte puis vous réaliserez les dessins.





EN VENTE À PARTIR DU 13 MARS

au prix de 7,95 €

ENTRE DUMAS ET LA TRADITION DU SHŌNEN
JAPONAIS, UN IMMENSE RÉCIT D'AVENTURE.

VOLUME 2 À PARAÎTRE EN NOVEMBRE



Prix : 14 €

BIBLIOGRAPHIE

BERCÉ, YVES-MARIE

La Naissance dramatique de l'absolutisme. Nouvelle histoire de la France moderne (1598-1661).
Paris, France. Editions du Seuil. 2014. (Points Histoire).

CHARTRAND, RENÉ

French Musketeer 1622-1775.
Bloomsbury Publishing. 2013. 66 p.

CORNETTE, JOËL

Histoire de la France. L'affirmation de l'Etat absolu (1492-1652).
Paris. Hachette supérieur. 2009. 335 p. (Carré Histoire).

DRÉVILLON, HERVÉ ET JOËL CORNETTE

1629-1715. Les rois absolus.
Paris. Gallimard. 2021. 766 p. (Histoire de France).

FIGEAC, MICHEL, THIERRY DUTOUR, GAUTIER MINGOUS, ET AL

*La construction de l'État monarchique en France de 1380 à 1715
(Capes-Agrégation Histoire-Géographie).*
Paris. Armand Colin. 2022. (Horizon).

GENÊT, STÉPHANE

Les espions des Lumières. Actions secrètes et espionnage militaire au temps de Louis XV.
Québec, Canada. Septentrion. 2018.

HILDESHEIMER, FRANÇOISE

Richelieu.
Paris. Flammarion. 2004. 590 p. (Grandes biographies).

JEANNENEY, JEAN NOËL

Le duel une passion française, 1789-1914. Paris. Seuil. 2004.

PETITFILS, JEAN-CHRISTIAN

Le véritable d'Artagnan.
Paris, France. Tallandier. 2013.

RICHELIEU, ARMAND-JEAN DU PLESSIS.

Testament politique.
Paris. Perrin. 2011. 330 p.

THUAU, ETIENNE

Raison d'Etat et pensée politique à l'époque de Richelieu.
Paris. Albin Michel. 2000. (Bibliothèque Albin Michel Histoire).

VIDONI NICOLAS

La police des Lumières (XVIIe-XVIIIe siècle).
Paris. Perrin. 2020.

Vous pouvez organiser une projection, pour vos élèves, du film
LES TROIS MOUSQUETAIRES - D'ARTAGNAN

à la demande durant toute **L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**.

Tous les cinémas ont la capacité d'accueillir ces

PROJECTIONS SCOLAIRES AU TARIF DE GROUPE.

Il vous suffit pour cela de contacter votre cinéma de proximité.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le site Zérodeconduite :

contact@zerodeconduite.net / 01 40 34 92 08

PASS CULTURE

Les projections au cinéma sont éligibles à un financement par la part collective du Pass Culture, y compris pour les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} depuis septembre 2023.

Pour en profiter, rendez-vous sur la plateforme [ADAGE](#) de votre académie.

LE 13 DÉCEMBRE, RETROUVEZ AU CINÉMA LE DEUXIÈME VOLET DES AVENTURES DES TROIS MOUSQUETAIRES

LES TROIS MOUSQUETAIRES MILADY

**PROJECTIONS SCOLAIRES POSSIBLES
À PARTIR DU 13 DÉCEMBRE 2023.**

DOSSIER INITIÉ PAR
APPROCHES

TEXTES DOSSIER PÉDAGOGIQUE HISTOIRE

Alexandre Boza, professeur agrégé d'Histoire, (Paris)

